

Fin de la tutelle renforcée pour la CCI de Vaucluse



Suite à des querelles internes mettant en péril son bon fonctionnement, la [Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse](#) avait été placée en 2018 sous tutelle préfectorale. Une disposition accroissant l'intervention de la préfecture de Région dans la gestion de la Chambre consulaire Vauclusienne. Par décision du préfet de Région en date du 4 novembre, ce dispositif a été levé. Pour rappel, Bernard Vergier, qui avait été élu président fin 2016, a été élu en octobre dernier à la [présidence de la CCI de Vaucluse](#), ayant été le [seul candidat à se présenter](#).